

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Loblaw annonce ses résultats du quatrième trimestre de 2017 et de l'exercice clos le 30 décembre 2017<sup>1)</sup>

**BRAMPTON, ONTARIO, Le 22 février 2018** Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le quatrième trimestre clos le 30 décembre 2017 et la publication de son Rapport annuel 2017 - Revue financière (le « rapport annuel »), qui comprend les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2017. Le rapport annuel de 2017 de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à [loblaw.ca](http://loblaw.ca) et sera déposé sur SEDAR et disponible à [sedar.com](http://sedar.com).

« Nous avons enregistré de solides résultats au quatrième trimestre et nous sommes satisfaits de notre performance financière en 2017 », a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil et chef de la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée.

« Bien que la société soit aux prises avec des défis externes exceptionnels en 2018, nous sommes optimistes quant à l'avenir et continuons à répondre aux besoins en constate évolution de nos clients. Nous demeurons engagés à l'égard de notre cadre financier et sommes déterminés à créer sans cesse de la valeur pour nos actionnaires. »

#### FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2017

Les faits saillants qui suivent rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la cession des activités de postes d'essence.

- Les produits ont diminué de 100 millions de dollars, ou 0,9 %, comparativement à ceux inscrits au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 11 030 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 127 millions de dollars, ou 1,2 %, comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 10 718 millions de dollars.
  - La cession des activités de postes d'essence de la société a eu une incidence négative de 350 millions de dollars sur la croissance du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail.
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 0,5 % si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence.
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 3,6 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 3,9 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 3,5 %.
- Le résultat d'exploitation a diminué de 309 millions de dollars, ou 68,8 %, comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 140 millions de dollars.
  - Le résultat d'exploitation du quatrième trimestre de 2017 a subi l'incidence défavorable des charges liées à l'annonce de la création du programme *PC Optimum*, aux activités de restructuration et au programme de carte Loblaw.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société a diminué de 182 millions de dollars, ou 90,5 %, comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 19 millions de dollars. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 0,05 \$, en baisse de 0,45 \$, ou 90,0 %, comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016.
- Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> a augmenté de 57 millions de dollars, ou 6,0 %, comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 1 013 millions de dollars.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> a augmenté de 48 millions de dollars, ou 12,2 %, comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 441 millions de dollars. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup> s'est chiffré à 1,13 \$, en hausse de 0,16 \$, ou 16,5 %, par rapport à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016.
  - Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup>, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 20,0 %.

- La société a procédé au rachat de 2,3 millions d'actions ordinaires à un coût de 154 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017. En 2017, la société a procédé au rachat de 16,2 millions d'actions ordinaires à un coût de 1 139 millions de dollars.
- Les dépenses d'investissement de la société se sont élevées à 1 259 millions de dollars en 2017 et les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup>, à 1 479 millions de dollars.
- La cession des activités de postes d'essence de la société a eu une incidence négative sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail d'environ 20 millions de dollars et sur la croissance du bénéfice net dilué par action ordinaire d'environ 0,03 \$ par action ordinaire. La marge brute des activités de postes d'essence était faible par rapport au secteur Vente au détail de la société dans son ensemble.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017		2016		2017		2016	
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(52 semaines)	(52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
<b>Produits</b>	<b>11 030 \$</b>	11 130 \$	(100) \$	(0,9) %	<b>46 702 \$</b>	46 385 \$	317 \$	0,7 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>140</b>	449	(309)	(68,8) %	<b>2 494</b>	2 092	402	19,2 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>1 013</b>	956	57	6,0 %	<b>4 092</b>	3 852	240	6,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>9,2 %</b>	8,6 %			<b>8,8 %</b>	8,3 %		
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>22 \$</b>	204 \$	(182) \$	(89,2) %	<b>1 502 \$</b>	983 \$	519 \$	52,8 %
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup></b>	<b>19</b>	201	(182)	(90,5) %	<b>1 490</b>	971	519	53,5 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	<b>441</b>	393	48	12,2 %	<b>1 799</b>	1 655	144	8,7 %
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,05 \$</b>	0,50 \$	(0,45) \$	(90,0) %	<b>3,75 \$</b>	2,37 \$	1,38 \$	58,2 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>1,13 \$</b>	0,97 \$	0,16 \$	16,5 %	<b>4,53 \$</b>	4,05 \$	0,48 \$	11,9 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>390,5</b>	405,6			<b>397,3</b>	409,1		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 19 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2017, en baisse de 182 millions de dollars (0,45 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016. Cette baisse découle de l'amélioration de 48 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, qui a été plus que contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 230 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 48 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation (0,12 \$ par action ordinaire) est essentiellement attribuable au secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises), qui reflète une augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives;
- l'incidence défavorable nette de 230 millions de dollars (0,61 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
  - l'incidence défavorable de 154 millions de dollars (0,39 \$ par action ordinaire) des charges liées à l'annonce de la création du programme *PC Optimum*, y compris la réévaluation du passif découlant des points existants et la dépréciation de certains actifs liés aux TI;
  - l'incidence défavorable de 123 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
  - l'incidence défavorable de 79 millions de dollars (0,20 \$ par action ordinaire) du programme de carte Loblaw; facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence favorable de 53 millions de dollars (0,12 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
  - l'incidence favorable de la réévaluation de soldes d'impôt différé de 17 millions de dollars (0,04 \$ par action);
  - l'incidence favorable de 15 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite au cours de l'exercice précédent;
  - l'incidence favorable de 13 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) des revenus qui ont découlé de la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président, déduction faite de certains coûts engagés.
- l'augmentation du bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,04 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> a augmenté de 48 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire ou 16,5 %) au quatrième trimestre de 2017 comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 441 millions de dollars (1,13 \$ par action ordinaire), en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires dont il est question ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup>, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 20,0 %.

## SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens-propriétaires, ainsi que les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et il propose le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle. Avant le 17 juillet 2017, le secteur Vente au détail comprenait aussi les activités de postes d'essence;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, les services de courtage d'assurance, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers;
- Le secteur Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») détient, gère et aménage des immeubles de commerces de détail et des immeubles commerciaux judicieusement situés partout au Canada. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

### Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016		2017	2016			
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(52 semaines)	(52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	10 718 \$	10 845 \$	(127) \$	(1,2) %	45 634 \$	45 384 \$	250 \$	0,6 %
Résultat d'exploitation	56	392	(336)	(85,7) %	2 248	1 902	346	18,2 %
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	3 095	2 945	150	5,1 %	12 820	12 262	558	4,6 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage <sup>2)</sup>	28,9 %	27,2 %			28,1 %	27,0 %		
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	936 \$	889 \$	47 \$	5,3 %	3 836 \$	3 631 \$	205 \$	5,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	8,7 %	8,2 %			8,4 %	8,0 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	362 \$	355 \$	7 \$	2,0 %	1 534 \$	1 512 \$	22 \$	1,5 %

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017		2016		2017		2016	
	(12 semaines)		(12 semaines)		(52 semaines)		(52 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables						
Secteur de l'alimentation au détail	7 546 \$	0,5 %	7 789 \$	1,1 %	33 055 \$	0,6 %	33 175 \$	1,1 %
Secteur des pharmacies au détail	3 172	3,6 %	3 056	3,4 %	12 579	3,0 %	12 209	4,0 %
Médicaments sur ordonnance	1 419	3,9 %	1 361	2,5 %	5 959	3,1 %	5 730	2,9 %
Produits de l'avant du magasin	1 753	3,5 %	1 695	4,1 %	6 620	2,9 %	6 479	5,0 %

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup>, le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> et le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>2)</sup> rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la cession des activités de postes d'essence.

**Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 718 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017, en hausse de 127 millions de dollars, ou 1,2 %, comparativement à celui du quatrième trimestre de 2016. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 214 millions de dollars, ou 2,0 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- L'incidence de 350 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence; facteur en partie contrebalancé par ce qui suit :
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,5 % pour le trimestre (1,1 % en 2016) si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence.
- L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a été légèrement supérieur (légèrement inférieur en 2016) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,0 % (déflation de 2,3 % en 2016), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,6 % (3,4 % en 2016), et il tient compte de l'augmentation de 3,9 % (2,5 % en 2016) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,5 % (4,1 % en 2016) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin;
- Au cours des 12 derniers mois, 22 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 19 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation a diminué de 336 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017 comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 56 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 37 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, qui a été plus que contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 373 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 37 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport négatif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises au cours du trimestre et l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence;
- l'incidence défavorable nette de 373 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, s'explique principalement par ce qui suit :
  - l'incidence défavorable de 211 millions de dollars des charges liées à l'annonce de la création du programme *PC Optimum*, y compris la réévaluation du passif découlant des points existants et la dépréciation de certains actifs liés aux TI;
  - l'incidence défavorable de 163 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
  - l'incidence défavorable de 107 millions de dollars du programme de carte Loblaw; facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence favorable de 77 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
  - l'incidence favorable de 21 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite au cours de l'exercice précédent;

**Montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>** Le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> s'est établi à 3 095 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017, en hausse de 150 millions de dollars comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> s'est établi à 28,9 %, en hausse de 170 points de base comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> a augmenté de 55 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup>, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, s'est établi à 27,5 %, en hausse de 110 points de base comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016. L'augmentation du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> est attribuable à l'incidence favorable d'environ 70 points de base de la cession des activités de postes d'essence et à l'augmentation des marges du secteur des pharmacies au détail attribuable essentiellement aux marges tirées des produits de l'avant du magasin. Les marges du secteur de l'alimentation au détail n'ont pas varié.

**Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 936 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017, en hausse de 47 millions de dollars par rapport à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016, et il tient compte de l'absence d'incidence de la consolidation des franchises et de l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La hausse de 47 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> découle de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 103 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 110 points de base comparativement à ceux inscrits au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 20,1 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 8 millions de dollars. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 18,8 %, soit une augmentation défavorable de 40 points de base comparativement à ceux inscrits au quatrième trimestre de 2016, attribuable à l'incidence défavorable d'environ 50 points de base de la cession des activités de postes d'essence, les coûts liés aux magasins et aux services aux magasins exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires étant demeurés relativement inchangés.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 362 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017, en hausse de 7 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au quatrième trimestre de 2016, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 121 millions de dollars (124 millions de dollars en 2016) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

#### **Autres questions liées au secteur Vente au détail**

**Enquête du Bureau de la concurrence** Le 19 décembre 2017, la société et George Weston limitée (« Weston ») ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée.

Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société, ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions.

Au quatrième trimestre de 2017, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et elle comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées.

En réaction à ces questions, la société a notamment annoncé le lancement du programme de carte Loblaw, dans le cadre duquel la société offre une carte Loblaw de 25 \$ aux clients admissibles. La carte Loblaw peut être utilisée pour acheter des articles vendus dans les magasins d'alimentation de Loblaw partout au Canada. Au quatrième trimestre de 2017, la société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw. La société prévoit que les cartes Loblaw émises aux clients viendront réduire le montant en responsabilité civile. la charge inscrite au titre du programme de carte Loblaw ne doit pas être perçue comme une estimation des dommages-intérêts.

Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

**Programme PC Optimum** Au quatrième trimestre de 2017, la société a annoncé vouloir réunir les programmes de récompense *Shoppers Optimum/Pharmaprix Optimum* et *PC Plus* afin de créer un seul programme, le programme *PC Optimum*. En conséquence, la société a comptabilisé, au quatrième trimestre de 2017, une charge de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme et une charge de 22 millions de dollars liée à la dépréciation de certains actifs de TI qui soutiennent les programmes de fidélisation existants. Après la clôture du quatrième trimestre de 2017, la société a lancé avec succès le programme *PC Optimum*.

**Charges de restructuration et autres charges connexes** Au quatrième trimestre de 2017, la société a aboli environ 500 postes au sein de son siège social et de ses centres de services aux magasins et a mis en place un plan visant la fermeture de 22 magasins de détail non rentables à l'échelle de plusieurs bannières et formats. La société prévoit inscrire des charges d'environ 135 millions de dollars en lien avec cette restructuration, dont 123 millions de dollars ont été comptabilisés au quatrième trimestre de 2017. Les charges comprennent des coûts de séparation et autres coûts connexes liés aux baux de 109 millions de dollars, des pertes de valeur d'actifs de 7 millions de dollars et d'autres coûts de 7 millions de dollars. La société prévoit réaliser des économies annualisées d'environ 85 millions de dollars dans le cadre de ces plans. La société s'attend à ce que ces fermetures de magasins soient pratiquement terminées d'ici la fin du premier trimestre de 2018.

De plus, la société a comptabilisé des coûts de séparation et autres charges connexes de 20 millions de dollars et une charge de 3 millions de dollars au titre de la dépréciation d'actifs par suite d'autres plans de restructuration approuvés au quatrième trimestre de 2017, ainsi qu'une charge de 19 millions de dollars liée à un ajustement des provisions relatives aux contrats déficitaires en lien avec les plans de restructuration annoncés précédemment.

**Consolidation des franchises** La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du quatrième trimestre de 2017, 310 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2017</b> <b>(12 semaines)</b>	2016 (12 semaines)	<b>2017</b> <b>(52 semaines)</b>	2016 (52 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	<b>273</b>	165	<b>200</b>	85
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	<b>37</b>	35	<b>110</b>	115
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	<b>310</b>	200	<b>310</b>	200
Chiffre d'affaires	<b>186 \$</b>	99 \$	<b>710 \$</b>	363 \$
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	<b>202</b>	107	<b>733</b>	361
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>27</b>	27	<b>66</b>	20
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>11</b>	6	<b>43</b>	21
Bénéfice (perte) d'exploitation	<b>16</b>	21	<b>23</b>	(1)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>14</b>	28	<b>24</b>	7

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le bénéfice (la perte) d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice (la perte) inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La société s'attend à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 000 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> d'environ 100 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 60 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 25 millions de dollars pour l'exercice 2018.

## Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2017 (52 semaines)	2016 (52 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	281 \$	261 \$	20 \$	7,7 %	956 \$	911 \$	45 \$	4,9 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	59	39	20	51,3 %	153	124	29	23,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au 30 décembre 2017	Au 31 décembre 2016	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 908 \$	2 769 \$	139 \$	5,0 %
Créances sur cartes de crédit	3 100	2 926	174	5,9 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	47	52	(5)	(9,6) %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,2 %	13,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,7 %	4,3 %		

**Bénéfice avant impôt sur le résultat** Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 59 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017, en hausse de 20 millions de dollars comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016, en raison essentiellement de ce qui suit :

- la comptabilisation de produits de 17 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, liés à une entente conclue par la Banque le Choix du Président en vue de mettre fin à une relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque Services financiers le Choix du Président;
- l'augmentation des produits attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit et aux kiosques La Boutique Mobile;
- la diminution des pertes sur créances qui a découlé du solide rendement en matière de crédit du portefeuille;
- la diminution des frais de commercialisation et des coûts d'acquisition; facteurs en partie contrebalancés par :
- l'augmentation des charges d'exploitation et des coûts liés au programme de fidélisation;
- l'augmentation des coûts des technologies de l'information (les « TI »);
- l'augmentation des charges d'intérêts qui a découlé essentiellement de l'émission de titres de créance de *Fiducie cartes de crédit Eagle<sup>MD</sup>* (« Eagle ») au quatrième trimestre de 2017 en raison de la croissance du portefeuille de cartes de crédit.

**Créances sur cartes de crédit** Au 30 décembre 2017, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 100 millions de dollars, en hausse de 174 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 31 décembre 2016, en raison essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits. Au 30 décembre 2017, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 47 millions de dollars, en baisse de 5 millions de dollars comparativement au 31 décembre 2016, en raison du solide rendement en matière de crédit du portefeuille.

## Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016	Variation	Variation	2017	2016	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(52 semaines)	(52 semaines)	(en \$)	(en %)
Produits	211 \$	198 \$	13 \$	6,6 %	830 \$	784 \$	46 \$	5,9 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>	116	(11)	127	1 154,5 %	351	900	(549)	(61,0) %
Bénéfice net (perte nette) <sup>ii)</sup>	36	256	(220)	(85,9) %	405	(223)	628	281,6 %
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	117	103	14	13,6 %	443	410	33	8,0 %

i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières tiennent compte d'un ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite.

ii) Propriétés de Choix est classée comme une « fiducie de fonds commun de placement » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, le bénéfice net (la perte nette) est équivalent au bénéfice avant impôt sur le résultat.

**Bénéfice net (perte nette)** Le bénéfice net s'est établi à 36 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017, en baisse de 220 millions de dollars comparativement à celui inscrit au quatrième trimestre de 2016. La diminution découle essentiellement de ce qui suit :

- la variation de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite;
- la variation de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement; facteurs en partie contrebalancés par :
- l'augmentation du résultat d'exploitation net d'immeubles existants;
- les résultats d'exploitation supplémentaires nets tirés des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

**Fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup>** Les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> se sont établis à 117 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017, en hausse de 14 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au quatrième trimestre de 2016, en raison essentiellement du plus grand apport des activités d'exploitation des immeubles et de la diminution des charges d'intérêts découlant du remboursement des débiteures non garanties de premier rang de série 6 au premier trimestre de 2017, en partie contrebalancés par l'augmentation des charges d'intérêts attribuable à la hausse des prélèvements sur les facilités de crédit.

### Autres questions

**Acquisition d'immeubles de placement** Au quatrième trimestre de 2017, Propriétés de Choix a acquis deux immeubles de placement auprès de vendeurs tiers pour un prix d'achat global d'environ 18 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'acquisition, prix dont une tranche a été réglée par la prise en charge d'un emprunt hypothécaire de 7 millions de dollars et la tranche restante, en trésorerie. De plus, Propriétés de Choix a acquis cinq immeubles de placement auprès de la société pour un prix d'achat global d'environ 62 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'acquisition, en contrepartie d'un montant en trésorerie de 47 millions de dollars et de l'émission de 1 092 052 parts de société en commandite de catégorie B.

**Débiteures et billets à moyen terme** Après la clôture de 2017, Propriétés de Choix a mené à bien l'émission de débiteures non garanties de premier rang de la fiducie d'un montant en capital total de 650 millions de dollars en deux séries. Le placement comprenait i) des débiteures non garanties de premier rang de série I d'un montant en capital total de 300 millions de dollars portant intérêt à un taux annuel de 3,01 % et échéant le 21 mars 2022 et ii) des débiteures non garanties de premier rang de série J d'un montant en capital total de 350 millions de dollars portant intérêt à un taux annuel de 3,55 % et échéant le 10 janvier 2025.

Après la clôture de l'exercice 2017, Propriétés de Choix a racheté des débiteures non garanties de premier rang de série A d'une valeur de 400 millions de dollars échéant initialement le 5 juillet 2018.

**Entente de Propriétés de Choix visant l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust** Le 15 février 2018, Propriétés de Choix a conclu une entente visant l'acquisition de l'ensemble des actifs et la prise en charge de l'ensemble des passifs, y compris la dette à long terme et tous les passifs résiduels, de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »). CREIT rachètera alors toutes ses parts en circulation pour une contrepartie globale composée, au pro rata, de 22,50 \$ en trésorerie et de 2,4904 parts de Propriétés de Choix pour chaque part de CREIT. Selon le cours de clôture des parts de Propriétés de Choix le 14 février 2018, qui s'établissait à 12,49 \$, la contrepartie se chiffre à 53,61 \$ par part de CREIT. Le montant maximal en trésorerie qui sera versé par Propriétés de Choix sera d'environ 1,65 milliard de dollars, et près de 183 millions de parts seront émises, et ce, en fonction du nombre entièrement dilué de parts de CREIT en circulation.

Propriétés de Choix financera la partie en trésorerie de la transaction à l'aide de facilités de crédit engagées totalisant 3,6 milliards de dollars. Ces facilités engagées sont constituées d'un crédit-relais de 850 millions de dollars que Propriétés de Choix prévoit refinancer à l'aide de l'émission de débentures non garanties de premier rang et d'un emprunt à terme de 1,25 milliard de dollars. L'emprunt à terme est constitué de tranches échéant dans 3, 4 et 5 ans. Propriétés de Choix pourrait choisir de couvrir l'emprunt à terme pour gérer son exposition aux taux d'intérêt variables. Propriétés de Choix a également obtenu une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée de 1,5 milliard de dollars, qui remplacera ses facilités existantes et celles de CREIT, garantissant ainsi que Propriétés de Choix sera dotée d'une flexibilité maximale pour soutenir les occasions de croissance courantes, y compris les acquisitions et le développement.

La société, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a conclu une convention de vote en faveur de la transaction. Pour faciliter le financement de la transaction pour Propriétés de Choix, la société a accepté de convertir la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation de Choice Properties Limited Partnership d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership à la clôture. À l'issue de la transaction, Loblaw détiendra approximativement 62 % de Propriétés de Choix.

La transaction devrait se conclure au cours du deuxième trimestre de 2018 et nécessitera l'approbation d'au moins 66  $\frac{2}{3}$  % des votes exercés par les porteurs de parts de CREIT lors d'une assemblée extraordinaire qui devrait avoir lieu en avril 2018. Outre les approbations des porteurs de parts de CREIT et des tribunaux, la transaction est assujettie à Loi sur la concurrence et à certaines autres conditions de clôture habituelles pour les transactions de cette nature. Rien ne peut garantir que ces approbations seront obtenues ou que la société sera en mesure de réaliser la transaction proposée dans sa forme actuelle ou même du tout.

### **DÉCLARATION DE DIVIDENDES**

Après la clôture du quatrième trimestre de 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,27 \$ par action ordinaire, à payer le 1 <sup>er</sup> avril 2018 aux actionnaires inscrits le 15 mars 2018
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 31 mars 2018 aux actionnaires inscrits le 15 mars 2018

### **PERSPECTIVES<sup>3)</sup>**

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Les facteurs défavorables découlant de la hausse du salaire minimum et de la réforme du réseau de la santé influenceront négativement sur la performance financière de la société en 2018. En plus de l'incidence d'environ 190 millions de dollars annoncée précédemment des augmentations du salaire minimum, la société prévoit maintenant que la réforme annoncée du réseau de la santé aura des conséquences supplémentaires nettes d'environ 250 millions de dollars sur le résultat d'exploitation. En comparaison, l'effet moyen de la réforme du réseau de la santé a été de 70 millions de dollars à 80 millions de dollars par année au cours des trois derniers exercices.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, après normalisation pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, la société prévoit ce qui suit en 2018 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'un montant ajusté du bénéfice net essentiellement inchangé et la réalisation d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice par action grâce à notre régime de rachat d'actions;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

### **MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR**

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour un complément d'information sur la nature des éléments exclus du calcul de toutes les mesures financières non conformes aux PCGR présentées ci-dessous, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport annuel 2017 de la société.

**Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	2017 (12 semaines)					2016 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Total
Produits	10 718 \$	281 \$	211 \$	(180) \$	11 030 \$	10 845 \$	261 \$	198 \$	(174) \$	11 130 \$
Coût des marchandises vendues	7 625	32	—	—	7 657	7 896	27	—	—	7 923
Marge brute	3 093 \$	249 \$	211 \$	(180) \$	3 373 \$	2 949 \$	234 \$	198 \$	(174) \$	3 207 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Charges de restructuration et autres charges connexes	2	—	—	—	2	—	—	—	—	—
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements	—	—	—	—	—	(4)	—	—	—	(4)
Montant ajusté de la marge brute	3 095 \$	249 \$	211 \$	(180) \$	3 375 \$	2 945 \$	234 \$	198 \$	(174) \$	3 203 \$

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	2017 (52 semaines)					2016 (52 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Total
Produits	45 634 \$	956 \$	830 \$	(718) \$	46 702 \$	45 384 \$	911 \$	784 \$	(694) \$	46 385 \$
Coût des marchandises vendues	32 816	97	—	—	32 913	33 130	83	—	—	33 213
Marge brute	12 818 \$	859 \$	830 \$	(718) \$	13 789 \$	12 254 \$	828 \$	784 \$	(694) \$	13 172 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Charges de restructuration et autres charges connexes	2	—	—	—	2	3	—	—	—	3
Montant net des pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	—	—	—	—	—	4	—	—	—	4
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1
Montant ajusté de la marge brute	12 820 \$	859 \$	830 \$	(718) \$	13 791 \$	12 262 \$	828 \$	784 \$	(694) \$	13 180 \$

**Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2017 (12 semaines)					2016 (12 semaines)				
Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					22 \$					204 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					14					28
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					118					128
Impôt sur le résultat					(14)					89
Résultat d'exploitation	56 \$	74 \$	152 \$	(142) \$	140 \$	392 \$	52 \$	245 \$	(240) \$	449 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Programme PC Optimum	211 \$	— \$	— \$	— \$	211 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	165	—	—	—	165	2	—	—	—	2
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	121	—	—	—	121	124	—	—	—	124
Programme de carte Loblaw	107	—	—	—	107	—	—	—	—	—
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	53	—	—	—	53	130	—	—	—	130
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	—	21	—	—	—	21
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements	—	—	—	—	—	(5)	—	—	—	(5)
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(4)	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(5)	—	—	—	(5)	(6)	—	—	—	(6)
Avis de cotisation concernant des droits de cession immobilière lié à un exercice précédent (recouvrement)	(9)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers Le Choix du Président	—	(17)	—	—	(17)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	639 \$	(17) \$	— \$	— \$	622 \$	266 \$	— \$	— \$	— \$	266 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	695 \$	57 \$	152 \$	(142) \$	762 \$	658 \$	52 \$	245 \$	(240) \$	715 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	362	3	—	7	372	355	4	—	6	365
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(121)	—	—	—	(121)	(124)	—	—	—	(124)
Montant ajusté du BAIIA	936 \$	60 \$	152 \$	(135) \$	1 013 \$	889 \$	56 \$	245 \$	(234) \$	956 \$

	2017 (52 semaines)					2016 (52 semaines)				
Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					1 502 \$					983 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					24					7
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					525					653
Impôt sur le résultat					443					449
Résultat d'exploitation	2 248 \$	209 \$	756 \$	(719) \$	2 494 \$	1 902 \$	175 \$	677 \$	(662) \$	2 092 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	524 \$	— \$	— \$	— \$	524 \$	535 \$	— \$	— \$	— \$	535 \$
Programme PC Optimum	211	—	—	—	211	—	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	165	—	—	—	165	46	—	—	—	46
Programme de carte Loblaw	107	—	—	—	107	—	—	—	—	—
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	53	—	—	—	53	135	—	—	—	135
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	20	—	—	—	20	5	—	—	—	5
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	12	—	—	—	12	23	—	—	—	23
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des reprises	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2
Montant net des pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	—	—	—	—	—	(4)	—	—	—	(4)
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(4)	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—
Avis de cotisation concernant des droits de cession immobilière lié à un exercice précédent (recouvrement)	(9)	—	—	—	(9)	10	—	—	—	10
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	(24)	—	—	(24)	—	—	—	—	—
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	(501)	—	—	—	(501)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	578 \$	(24) \$	— \$	— \$	554 \$	752 \$	— \$	— \$	— \$	752 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 826 \$	185 \$	756 \$	(719) \$	3 048 \$	2 654 \$	175 \$	677 \$	(662) \$	2 844 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 534	10	1	23	1 568	1 512	13	1	17	1 543
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(524)	—	—	—	(524)	(535)	—	—	—	(535)
Montant ajusté du BAIIA	3 836 \$	195 \$	757 \$	(696) \$	4 092 \$	3 631 \$	188 \$	678 \$	(645) \$	3 852 \$

Le texte qui suit présente les nouveaux éléments d'ajustements du quatrième trimestre de 2017 :

**Programme PC Optimum** Au quatrième trimestre de 2017, la société a annoncé vouloir réunir les programmes de récompense *Shoppers Optimum/Pharmaprix Optimum* et *PC Plus* afin de créer un seul programme, le programme *PC Optimum*. En conséquence, la société a comptabilisé, au quatrième trimestre de 2017, une charge de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme et une charge de 22 millions de dollars liée à la dépréciation de certains actifs de TI qui soutiennent les programmes de fidélisation existants.

**Charges de restructuration et autres charges connexes** La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours. Au quatrième trimestre de 2017, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Autres questions liées au secteur Vente au détail ».

**Programme de carte Loblaw** Au quatrième trimestre de 2017, la société et Weston ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur, compte tenu de laquelle la société offre aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw.

**Certains éléments liés à des périodes précédentes** Au quatrième trimestre de 2017, la direction a décelé qu'une dépréciation excédentaire avait été comptabilisée dans les bilans consolidés au titre des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de la société et elle a comptabilisé un profit visant à corriger cette erreur se rapportant à une période antérieure. La direction a établi que cet élément n'avait pas eu d'incidence importante sur les états financiers intermédiaires et annuels de la société publiés précédemment. Ce profit a été en partie contrebalancé par certaines charges se rapportant à une question réglementaire liée à une période précédente et comptabilisées au quatrième trimestre de 2017.

**Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)	2017 (52 semaines)	2016 (52 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	118 \$	128 \$	525 \$	653 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	12	2	10	(118)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	130 \$	130 \$	535 \$	535 \$

**Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)	2017 (52 semaines)	2016 (52 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>	762 \$	715 \$	3 048 \$	2 844 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>	130	130	535	535
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	632 \$	585 \$	2 513 \$	2 309 \$
Impôt sur le résultat	(14 ) \$	89 \$	443 \$	449 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup>	171	72	218	189
Réévaluation de soldes d'impôt différé	17	—	17	—
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	—	—	(3)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	174 \$	161 \$	678 \$	635 \$
Taux d'impôt effectif	(63,6) %	27,7 %	22,5 %	31,2 %
Montant ajusté du taux d'impôt	27,5 %	27,5 %	27,0 %	27,5 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le texte qui suit présente les nouveaux éléments d'ajustements du quatrième trimestre de 2017 :

**Réévaluation de soldes d'impôt différé** Au quatrième trimestre de 2017, la société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 17 millions de dollars lié à une modification du taux d'impôt provincial en vigueur utilisé pour établir certains soldes d'impôt différé qui a découlé du changement de lieu de certaines activités commerciales.

**Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action**

**ordinaire** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2017</b> <b>(12 semaines)</b>	2016 (12 semaines)	<b>2017</b> <b>(52 semaines)</b>	2016 (52 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>22 \$</b>	204 \$	<b>1 502 \$</b>	983 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(3)</b>	(3)	<b>(12)</b>	(12)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>19 \$</b>	201 \$	<b>1 490 \$</b>	971 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>22 \$</b>	204 \$	<b>1 502 \$</b>	983 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	<b>422</b>	192	<b>309</b>	684
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>444 \$</b>	396 \$	<b>1 811 \$</b>	1 667 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(3)</b>	(3)	<b>(12)</b>	(12)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>441 \$</b>	393 \$	<b>1 799 \$</b>	1 655 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>390,5</b>	405,6	<b>397,3</b>	409,1

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2017 (12 semaines)		2016 (12 semaines)		2017 (52 semaines)		2016 (52 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens / en dollars canadiens)								
Montant présenté	19 \$	0,05 \$	201 \$	0,50 \$	1 490 \$	3,75 \$	971 \$	2,37 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix	89 \$	0,23 \$	90 \$	0,22 \$	384 \$	0,97 \$	395 \$	0,97 \$
Programme PC Optimum	154	0,39	—	—	154	0,39	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	126	0,32	3	0,01	126	0,32	44	0,11
Programme de carte Loblaw	79	0,20	—	—	79	0,20	—	—
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	40	0,10	93	0,22	40	0,10	97	0,24
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(4)	(0,01)	(4)	(0,01)	14	0,04	4	0,01
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	15	0,04	9	0,02	17	0,04
Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements	—	—	(3)	(0,01)	—	—	2	—
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	—	—	—	—	—	3	0,01
Montant net des pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) liées aux actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail	—	—	—	—	—	—	(3)	(0,01)
Avis de cotisation concernant des droits de cession immobilière lié à un exercice précédent (recouvrement)	(7)	(0,02)	—	—	(7)	(0,02)	7	0,02
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie <sup>i)</sup>	(12)	(0,03)	(2)	—	(10)	(0,03)	118	0,29
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(13)	(0,03)	—	—	(13)	(0,03)	—	—
Réévaluation de soldes d'impôt différé	(17)	(0,04)	—	—	(17)	(0,04)	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	(13)	(0,03)	—	—	(18)	(0,05)	—	—
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	—	—	(432)	(1,09)	—	—
Éléments d'ajustement	422 \$	1,08 \$	192 \$	0,47 \$	309 \$	0,78 \$	684 \$	1,68 \$
Montant ajusté	441 \$	1,13 \$	393 \$	0,97 \$	1 799 \$	4,53 \$	1 655 \$	4,05 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

**Flux de trésorerie disponibles** Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)	2017 (52 semaines)	2016 (52 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 086 \$	861 \$	3 209 \$	3 519 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement	487	470	1 259	1 224
Intérêts payés	84	78	471	474
Flux de trésorerie disponibles	515 \$	313 \$	1 479 \$	1 821 \$

**Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix** Au premier trimestre de 2017, Propriétés de Choix a cessé d'utiliser le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation comme mesure du bénéfice non conforme aux PCGR. Elle continue cependant d'utiliser les fonds provenant des activités d'exploitation comme mesure du bénéfice non conforme aux PCGR. Propriétés de Choix calcule les fonds provenant des activités d'exploitation conformément au livre blanc de l'Association des biens immobiliers du Canada portant sur les fonds provenant des activités d'exploitation et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation pour les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publié en février 2017.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net (la perte nette) pour les périodes closes aux dates indiquées. Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net (ou la perte nette) qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)	2017 (52 semaines)	2016 (52 semaines)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>36 \$</b>	256 \$	<b>405 \$</b>	(223) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants:				
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	19	(107)	(38)	530
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	3	(102)	(160)	(109)
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	1	(1)	1	4
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	1	(14)
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	59	56	232	219
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	—	(1)	—
Amortissement des allocations pour améliorations locatives	—	—	1	—
Charges internes au titre de la location	—	1	2	3
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>117 \$</b>	103 \$	<b>443 \$</b>	410 \$

## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières trimestrielles et annuelles, qui ont été préparées par la direction conformément aux IFRS et qui s'appuient sur les états financiers consolidés audités annuels de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2017. Ces informations financières ne contiennent pas toutes les informations à fournir aux termes des IFRS; par conséquent, elles doivent être lues en parallèle avec le rapport annuel 2017 de la société, qui est disponible sous l'onglet Centre des investisseurs du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca, et à l'adresse sedar.com.

### États consolidés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>30 décembre 2017</b> (12 semaines) (non audité)	31 décembre 2016 (12 semaines) (non audité)	<b>2017</b> (52 semaines) (audité)	2016 (52 semaines) (audité)
<b>Produits</b>	<b>11 030 \$</b>	11 130 \$	<b>46 702 \$</b>	46 385 \$
<b>Coût des marchandises vendues</b>	<b>7 657</b>	7 923	<b>32 913</b>	33 213
<b>Frais de vente et charges générales et administratives</b>	<b>3 233</b>	2 758	<b>11 295</b>	11 080
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>140 \$</b>	449 \$	<b>2 494 \$</b>	2 092 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>118</b>	128	<b>525</b>	653
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>22 \$</b>	321 \$	<b>1 969 \$</b>	1 439 \$
Impôt sur le résultat	<b>(14)</b>	89	<b>443</b>	449
<b>Bénéfice net</b>	<b>36 \$</b>	232 \$	<b>1 526 \$</b>	990 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	<b>22 \$</b>	204 \$	<b>1 502 \$</b>	983 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>14</b>	28	<b>24</b>	7
<b>Bénéfice net</b>	<b>36 \$</b>	232 \$	<b>1 526 \$</b>	990 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)</b>				
De base	<b>0,05 \$</b>	0,50 \$	<b>3,78 \$</b>	2,40 \$
Dilué	<b>0,05 \$</b>	0,50 \$	<b>3,75 \$</b>	2,37 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)</b>				
De base	<b>387,3</b>	401,9	<b>393,8</b>	405,1
Dilué	<b>390,5</b>	405,6	<b>397,3</b>	409,1

## Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
<b>Actifs</b>		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 798 \$	1 314 \$
Placements à court terme	546	241
Créances	1 188	1 122
Créances sur cartes de crédit	3 100	2 926
Stocks	4 438	4 371
Charges payées d'avance et autres actifs	224	190
Actifs détenus en vue de la vente	33	40
<b>Total des actifs courants</b>	<b>11 327 \$</b>	<b>10 204 \$</b>
Immobilisations corporelles	10 669	10 559
Immeubles de placement	235	218
Immobilisations incorporelles	8 251	8 745
Goodwill	3 922	3 895
Actifs d'impôt différé	134	130
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	166	233
Autres actifs	402	452
<b>Total des actifs</b>	<b>35 106 \$</b>	<b>34 436 \$</b>
<b>Passifs</b>		
Passifs courants		
Dette bancaire	110 \$	115 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 646	5 091
Provisions	283	99
Impôt sur le résultat à payer	117	329
Dette à court terme	640	665
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 635	400
Participation des pharmaciens-propriétaires	263	243
<b>Total des passifs courants</b>	<b>8 694 \$</b>	<b>6 942 \$</b>
Provisions	169	120
Dette à long terme	9 542	10 470
Passif lié aux parts de fiducie	972	959
Passifs d'impôt différé	1 977	2 190
Autres passifs	700	727
<b>Total des passifs</b>	<b>22 054 \$</b>	<b>21 408 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	7 666 \$	7 913 \$
Résultats non distribués	5 198	4 944
Surplus d'apport	110	112
Cumul des autres éléments du résultat global	38	33
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société</b>	<b>13 012 \$</b>	<b>13 002 \$</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	40	26
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>13 052 \$</b>	<b>13 028 \$</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>35 106 \$</b>	<b>34 436 \$</b>

**Tableaux consolidés des flux de trésorerie**

(en millions de dollars canadiens)	30 décembre 2017 (12 semaines)	31 décembre 2016 (12 semaines)	2017 (52 semaines)	2016 (52 semaines)
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	36 \$	232 \$	1 526 \$	990 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat	(14)	89	443	449
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	118	128	525	653
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	372	365	1 568	1 543
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	89	130	97	139
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	(501)	—
Variation des provisions	255	(8)	233	(39)
Programme PC Optimum	189	—	189	—
	<b>1 045 \$</b>	<b>936 \$</b>	<b>4 080 \$</b>	<b>3 735 \$</b>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	317	104	132	173
Variation des créances sur cartes de crédit	(182)	(157)	(174)	(136)
Impôt sur le résultat payé	(117)	(50)	(866)	(329)
Intérêts perçus	6	2	17	9
Autres	17	26	20	67
<b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>1 086 \$</b>	<b>861 \$</b>	<b>3 209 \$</b>	<b>3 519 \$</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(405) \$	(361) \$	(979) \$	(896) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(82)	(109)	(280)	(328)
Acquisition de QHR Corporation, déduction faite de la trésorerie acquise	—	(153)	—	(153)
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises	8	11	26	42
Variation des placements à court terme	(215)	(85)	(305)	(177)
Produit de la sortie d'actifs	10	9	17	62
Produit de la cession des activités de postes d'essence	—	—	540	—
Autres	(64)	12	(53)	13
<b>Sorties nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(748) \$</b>	<b>(676) \$</b>	<b>(1 034) \$</b>	<b>(1 437) \$</b>
<b>Activités de financement</b>				
Variation de la dette bancaire	(169) \$	(142) \$	(5) \$	(28) \$
Variation de la dette à court terme	30	190	(25)	115
Dette à long terme				
Émise	366	159	686	815
Remboursée	(72)	(30)	(450)	(1 049)
Intérêts payés	(84)	(78)	(471)	(474)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	—	(104)	(327)	(425)
Capital social ordinaire				
Émis	17	4	41	42
Racheté et détenu en fiducie	—	—	(48)	(90)
Racheté et annulé	(154)	(200)	(1 091)	(708)
Autres	16	16	5	20
<b>Sorties nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(50) \$</b>	<b>(185) \$</b>	<b>(1 685) \$</b>	<b>(1 782) \$</b>
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	— \$	2 \$	(6) \$	(4) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>288 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>484 \$</b>	<b>296 \$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	<b>1 510</b>	<b>1 312</b>	<b>1 314</b>	<b>1 018</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>1 798 \$</b>	<b>1 314 \$</b>	<b>1 798 \$</b>	<b>1 314 \$</b>

## INFORMATIONS SECTORIELLES

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada. Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> et le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup>, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	2017 (12 semaines)					2016 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>9)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>9)</sup>	Total
<b>Produits<sup>ii)</sup></b>	<b>10 718 \$</b>	<b>281 \$</b>	<b>211 \$</b>	<b>(180) \$</b>	<b>11 030 \$</b>	10 845 \$	261 \$	198 \$	(174) \$	11 130 \$
Résultat d'exploitation	56 \$	74 \$	152 \$	(142) \$	140 \$	392 \$	52 \$	245 \$	(240) \$	449 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	74	15	116	(87)	118	76	13	(11)	50	128
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>(18) \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>(55) \$</b>	<b>22 \$</b>	316 \$	39 \$	256 \$	(290) \$	321 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>56 \$</b>	<b>74 \$</b>	<b>152 \$</b>	<b>(142) \$</b>	<b>140 \$</b>	392 \$	52 \$	245 \$	(240) \$	449 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	362	3	—	7	372	355	4	—	6	365
Éléments d'ajustement <sup>iii)</sup>	639	(17)	—	—	622	266	—	—	—	266
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(121)	—	—	—	(121)	(124)	—	—	—	(124)
Montant ajusté du BAIIA <sup>iii)</sup>	936 \$	60 \$	152 \$	(135) \$	1 013 \$	889 \$	56 \$	245 \$	(234) \$	956 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>iv)</sup>	241	3	—	7	251	231	4	—	6	241
<b>Montant ajusté du résultat d'exploitation</b>	<b>695 \$</b>	<b>57 \$</b>	<b>152 \$</b>	<b>(142) \$</b>	<b>762 \$</b>	658 \$	52 \$	245 \$	(240) \$	715 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 132 millions de dollars (133 millions de dollars en 2016), d'un recouvrement de coûts de 42 millions de dollars (41 millions de dollars en 2016) ainsi que de produits tirés de résiliations de baux de 6 millions de dollars (néant en 2016) qui comprennent des produits tirés de résiliations de 1 million de dollars (néant en 2016) attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle, comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dérogés par le secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'élimination de produits locatifs de 132 millions de dollars (133 millions de dollars en 2016) dont il est question ci-dessus et de produits tirés de résiliations de baux de 5 millions de dollars (néant en 2016), à l'exclusion de l'incidence décrite ci-dessus des participations ne donnant pas le contrôle; l'élimination d'une perte de 3 millions de dollars (profit de 102 millions de dollars en 2016) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût; la comptabilisation d'un profit de 1 million de dollars (néant en 2016) sur la sortie d'actifs classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût; la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 7 millions de dollars (6 millions de dollars en 2016) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix; et l'élimination de charges intragroupe de 2 millions de dollars (recouvrement de 1 million de dollars en 2016).
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 71 millions de dollars (68 millions de dollars en 2016) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et une perte liée à la juste valeur de 19 millions de dollars (profit de 107 millions de dollars en 2016) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 15 millions de dollars (13 millions de dollars en 2016) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et un profit de 12 millions de dollars lié à la juste valeur (profit de 2 millions de dollars en 2016) sur le passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 101 millions de dollars (97 millions de dollars en 2016).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 121 millions de dollars (124 millions de dollars en 2016) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Pour les périodes closes le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	2017 (52 semaines)					2016 (52 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Total
<b>Produits<sup>ii)</sup></b>	<b>45 634 \$</b>	<b>956 \$</b>	<b>830 \$</b>	<b>(718) \$</b>	<b>46 702 \$</b>	45 384 \$	911 \$	784 \$	(694) \$	46 385 \$
Résultat d'exploitation	2 248 \$	209 \$	756 \$	(719) \$	2 494 \$	1 902 \$	175 \$	677 \$	(662) \$	2 092 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	318	56	351	(200)	525	332	51	900	(630)	653
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 930 \$</b>	<b>153 \$</b>	<b>405 \$</b>	<b>(519) \$</b>	<b>1 969 \$</b>	1 570 \$	124 \$	(223) \$	(32) \$	1 439 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 248 \$</b>	<b>209 \$</b>	<b>756 \$</b>	<b>(719) \$</b>	<b>2 494 \$</b>	1 902 \$	175 \$	677 \$	(662) \$	2 092 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 534	10	1	23	1 568	1 512	13	1	17	1 543
Éléments d'ajustement <sup>iii)</sup>	578	(24)	—	—	554	752	—	—	—	752
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(524)	—	—	—	(524)	(535)	—	—	—	(535)
Montant ajusté du BAIIA <sup>iii)</sup>	3 836 \$	195 \$	757 \$	(696) \$	4 092 \$	3 631 \$	188 \$	678 \$	(645) \$	3 852 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>iv)</sup>	1 010	10	1	23	1 044	977	13	1	17	1 008
<b>Montant ajusté du résultat d'exploitation</b>	<b>2 826 \$</b>	<b>185 \$</b>	<b>756 \$</b>	<b>(719) \$</b>	<b>3 048 \$</b>	2 654 \$	175 \$	677 \$	(662) \$	2 844 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 529 millions de dollars (520 millions de dollars en 2016), d'un recouvrement de coûts de 183 millions de dollars (174 millions de dollars en 2016) ainsi que de produits tirés de résiliations de baux de 6 millions de dollars (néant en 2016) qui comprennent un montant de 1 million de dollars (néant en 2016) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dérogés par le secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'élimination de produits locatifs de 529 millions de dollars (520 millions de dollars en 2016) dont il est question ci-dessus et de produits tirés de résiliations de baux de 5 millions de dollars (néant en 2016), à l'exclusion de l'incidence décrite ci-dessus des participations ne donnant pas le contrôle, l'élimination d'un profit de 160 millions de dollars (profit de 109 millions de dollars en 2016) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix et lié aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, l'élimination d'une perte de 1 million de dollars (profit de 14 millions de dollars en 2016) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement dans la coentreprise, la comptabilisation d'un profit de 1 million de dollars (néant en 2016) sur la sortie d'actifs classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 23 millions de dollars (17 millions de dollars en 2016) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de 4 millions de dollars (2 millions de dollars en 2016).
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 282 millions de dollars (267 millions de dollars en 2016) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et un profit lié à la juste valeur de 38 millions de dollars (perte de 530 millions de dollars en 2016) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 54 millions de dollars (49 millions de dollars en 2016) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et un profit de 10 millions de dollars lié à la juste valeur (perte de 118 millions de dollars en 2016) sur le passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 393 millions de dollars (383 millions de dollars en 2016).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 524 millions de dollars (535 millions de dollars en 2016) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2018 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation prévue du salaire minimum, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts, à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2017 et dans la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion et la fusion efficaces des programmes de fidélisation de la société;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société, y compris l'augmentation du salaire minimum;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de démarches réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises.

**Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017).** Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

### Rapport annuel 2017

Le Rapport annuel 2017 est disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à [loblaw.ca](http://loblaw.ca), et à [sedar.com](http://sedar.com).

### Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :  
 Roy MacDonald  
 Vice-président, Relations avec les investisseurs  
 905-861-2243  
[investor@loblaw.ca](mailto:investor@loblaw.ca)

Personne-ressource pour les médias :  
 Kevin Groh  
 Vice-président, Affaires corporatives et communications  
 905-861-2437  
[pr@loblaw.ca](mailto:pr@loblaw.ca)

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

### Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 22 février 2018 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible trois heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 3779674. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site [loblaw.ca](http://loblaw.ca). Préréinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

---

## Notes de fin de document du communiqué de presse

---

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à [sedar.com](http://sedar.com) et à [loblaw.ca](http://loblaw.ca).
  - 2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
  - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse.
-